PLANS PAYSAGE ET TERRITOIRES À ENERGIE POSITIVE

SUGGESTIONS MÉTHODOLOGIQUES POUR L'ÉLABORATION DE PROGRAMMES D'ACTIONS CONJOINTS

Rendre vivants et habitables nos territoires-ressources

Isabel Claus, janvier 2017

Signé PAP, n°8

Soucieux d'assurer la transition énergétique et, plus généralement, la transition de nos sociétés vers le développement durable, 39 professionnels de l'aménagement se sont réunis en association afin de promouvoir le rôle central que les démarches de paysage peuvent jouer dans les politiques d'aménagement du territoire.

Relatant des expériences, analysant des processus, identifiant des méthodes, notre plateforme éditoriale diffuse périodiquement des notes et des billets pour approfondir le débat et faciliter la diffusion des initiatives conduites par les territoires.

Au menu de cette troisième livraison, trois articles des membres du Collectif. Merci de la diffusion que vous pourrez leur donner !

Isabel Claus est ingénieure-paysagiste. Son article s'inspire de l'expérience menée en 2015-16, en tant que mandataire du plan paysage des Monts du Lyonnais[1], dont un court volet a traité de questions énergétiques, suite à l'engagement du territoire dans une démarche TEPOS. Elle s'appuie également sur les outils méthodologiques simplifiés présentés par Solagro[2] lors des rencontres TEPOS 2016 à Kaysersberg. Enfin, elle est nourrie des résultats de l'animation d'un atelier en décembre 2016, lors du groupe de travail du Club Plans paysage dédié au croisement des deux sujets[3].

Ce papier vise à lancer des premiers repères méthodologiques pour coupler des stratégies paysagères et énergétiques sur un territoire. Il s'adresse aux collectivités désireuses d'associer un programme d'actions paysage à celui d'une transition énergétique (programmes TEPOS ou TEPCV).

1 Plan paysage des Monts du Lyonnais, lauréat de l'appel à projet du Medde 2013. Maîtrise d'ouvrage : le SCOT des Monts du Lyonnais. Maîtrise d'oeuvre : Isabel Claus, mandataire, l'Atelier Urba-site et Bazar urbain, co-traitants. Réalisation 2015-16

2 Solagro est une association d'ingénierie, de conseils et de formation pour favoriser l'émergence et le développement, dans les domaines de l'environnement, de l'énergie, de l'agriculture et de la forêt, de pratiques et de procédés participant à une gestion économe, solidaire et de long terme des ressources naturelles.

3 Merci aux relecteurs suivants : Yannick Régnier (Réseau CLER), Claire Ruscassie et Christian Couturier (Solagro) ainsi que Benoît Verzat et Laure Charpentier (Institut négaWatt).

Paysages de l'après-pétrole
Collectif

La souplesse de l'outil du Plan paysage[4] est propice à la complémentarité des deux stratégies. Finalisé par un plan d'actions construit en trois phases et associant les populations, le plan paysage définit une politique paysagère, dont l'orientation énergétique peut contribuer à renforcer l'attractivité d'un territoire. Et réciproquement, la démarche paysagère peut faciliter la mise en oeuvre d'une transition énergétique.

Le lancement par le ministère d'un prochain appel à projets Plans de paysage doté d'une orientation énergétique serait une chance pour inverser la tendance actuelle d'une multiplication d'approches théoriques en regard de faibles expériences concrètes.

La frise ci-après, aussi faible en expériences existantes soit-elle, esquisse une première mise en cohérence méthodologique. Elle articule les méthodologies classiques des Plans paysage (en noir) et celle des Territoires à Energie Positive (en bleu).

A chaque territoire de définir, au travers de l'ensemble des éléments listés dans la frise, ses exigences, ses besoins et surtout sa propre temporalité pour croiser au mieux les deux démarches, selon son niveau de sensibilisation préalable au paysage.
Côté énergie, l'élaboration des feuilles de route se veut rapide et simple, forte du constat du manque de moyens et de « temps de cerveaux disponibles ». Or, côté paysage, la démarche paysagère peut relever d'un temps plus long, selon les études antérieures, la sensibilisation des élus en place et le degré d'engagement dans des politiques paysagères pré-existantes.
Si les phases 1 et 2 peuvent avoir lieu indépendamment et dans des calendriers distincts, il importe que la phase 3 recoupe de façon opérationnelle les deux démarches.
Quant à l'approche participative, il n'est plus à démontrer aujourd'hui que le temps des ateliers de concertation amont est du temps de mise en oeuvre considérablement gagné (exemple de l'acceptation des éoliennes).

4 Le plan de paysage est une démarche volontaire, portée par une collectivité qui invite les acteurs de son territoire à repenser la manière de concevoir l'aménagement du territoire. Il repose sur un état des lieux des paysages, la formulation d'objectifs de qualité paysagère et la mise en œuvre d'un programme d'actions. http://www.developpement-durable.gouv.fr/Le-plan-de-paysage-Agir-pour-le.html

Atelier participatif de définition d'une stratégie paysagère, Plan paysage des Monts du Lyonnais. Le volet participatif, par système de choix individuels, a permis de faire ressortir l'énergie comme une des principales orientations de la stratégie.

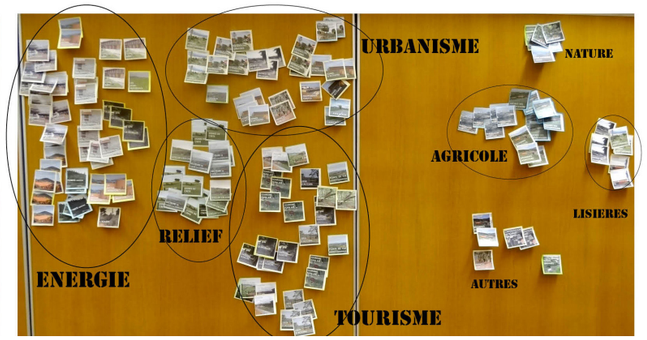

FRISE MÉTHODOLOGIQUE POUR UN PROGRAMME CONJOINT : PLANS PAYSAGE & TERRITOIRES A ENERGIE POSITIVE

Légende couleurs : **énergie** / **paysage** / **actions conjointes**

PHASE -1

MOBILISER EN AMONT LES ACTEURS

- Organiser un workshop de démarrage ou un atelier d'école de paysage, pour montrer aux acteurs des actions concrètes réalisables et les faire adhérer à la démarche (1 semaine à 6 mois).
- Mobiliser à cette occasion les développeurs économiques, partenaires potentiels de la démarche de plan paysage (ERDF, RTE, CNR...), demandeurs pour être intégrés en amont à ces démarches.
- Créer plusieurs ateliers de lecture de paysage, conviant des «forces vives» du territoire (experts locaux ou non, habitants, acteurs socio-économiques, décideurs...). Il s'agit :
  - «d'éduquer» le regard avant de passer au débat,
  - de qualifier les représentations collectives,
  - de trouver un langage commun entre développeurs et professionnels du paysage. Ce partage de langage peut aussi participer à déjouer des risques d'instrumentalisation des territoires par des lobbies économiques.
- Organiser des visites sur site de territoires modèles. S'appuyer notamment sur des initiatives citoyennes existantes et y convier les habitants.

OUVRIR LES IMAGINAIRES

- Lancer la commande d'objets culturels ou artistiques (BD, photos, vidéos, dessins, cartes postales avant-après...). pour créer de nouvelles représentations des paysages de la transition énergétique, souvent réduites aux seules implantations d'éoliennes et de photovoltaïques. et mobiliser l'intérêt d'une plus large population.
- Ne pas sous-estimer la part de «rêve» et de sensible du paysage, attendue des acteurs et élus.

PHASE 0

RÔLE DE LA MAITRISE D'OUVRAGE

- Déterminer les moyens humains, financiers, les rôles et compétences de la maîtrise d'ouvrage pour la mobilisation des acteurs, le suivi des projets, leur mise en oeuvre et leur communication.
- Déterminer un budget d'études en corrélation avec les moyens humains de la MO.
- Prévoir un budget pour la communication, la représentation (film, photos-montage...) ou la mobilisation d'acteurs.
- Anticiper que la succession des mandats politiques ne freine pas les mises en oeuvre des actions.
- Selon les études paysagères existantes, anticiper un diagnostic plus approfondi en amont.
- Création de comités de suivi et de pilotage (tri-partites?)
- Rédaction d'un cahier des charges pour lancer un appel d'offre. Correspond-il aux réelles attentes des élus ? (aborder les documents d'urbanisme dès la phase 1 ne risque-t-il pas parfois de démobiliser des élus ?)
- Recrutement d'un groupement de bureaux d'études, lots non séparés de préférence entre énergéticiens et professionnels de l'aménagement.

PHASE 1 - diagnostics - enjeux

RÉUNIONS

- **TERRAIN, RÉUNIONS PRÉPARATOIRES, ENTRETIENS D'ACTEURS**
  Objectifs : appréhender le territoire, ses acteurs et ses dynamiques. Rencontre des acteurs-clés, connaître les objectifs et actions d'autres enjeux de société (tourisme, agriculture, urbanisme, déplacement...).
- **PRÉSENTATION du DIAG FLASH ENERGIE**
  Objectifs: faire partager un ordre de grandeur des consommations et potentiels. Etablir un profil énergétique du territoire
- **PRÉSENTATION du DIAG FLASH PAYSAGE, multi-critères**
  Objectifs: Elargir le potentiel de ressources énergétiques. Dresser les enjeux de requalification et de gestion du paysage par la transition énergétique. Recouper et synthétiser les diagnostics existants (paysage, tourisme, urbanisme, agriculture...).

ATELIERS PARTICIPATIFS OUVERTS À LA PARTICIPATION CITOYENNE

- **ATELIER SUR SITE**
  Objectif : partager sur site les enjeux paysagers du projet énergétique (ressources à valoriser, potentiels de requalification, risques de banalisation, implantations à fortement encadrer...), par un atelier sur le terrain, faisant intervenir les acteurs et forces-vives locales. Les ateliers de lecture de paysage de la phase-1 sont indispensables préalablement.
- **ATELIER « COMMENT CONSOMMER ? »**
  Objectif : Sensibiliser les habitants aux actions dont ils peuvent être porteurs et aux gest de modération de consommation d'énergie (animation de stands par exemple).

LIVRABLES

- **DIAG FLASH** 7 données (à partir d'études, statistiques et ratios régionaux ou nationaux). Etat des lieux des EnR et MDE
- **DIAG FLASH** multi-critères (tableau de classement des énergies par critères spatiaux, environnementaux, sociaux et paysagers incitant à une hiérarchie...)
- **SYNTHÈSE SPATIALE D'AUTRES DYNAMIQUES LOCALES** (tourisme, urbanisme, agriculture...)
  > CARTES DES RESSOURCES, DES POTENTIELS ET DES BESOINS OU ENVIES DE PAYSAGES ET D'ÉNERGIES (voir p.4 et 5)
- **RÉFÉRENTIEL D'INITIATIVES D'AUTRES TERRITOIRES**

PHASE 2 - stratégie

- **RÉUNION DES «SACHANTS»**
  = débat entre techniciens sur des données énergétiques objectives et validation des modalités du jeu de cartes pour la prise de décision.
- **RÉUNION DES «DÉCIDEURS»**
  = choix d'une stratégie énergie Version 1 avec les élus et acteurs-clés, à partir d'un jeu de cartes.

Voir définition du jeu de cartes en p.4. Celui-ci vise à coupler de façon équilibrée les actions d'Energies renouvelables (Enr) et de Maîtrise de la consommation d'énergie (Mde)

- **ATELIER PARTICIPATIF DE DÉFINITION D'UNE STRATÉGIE PAYSAGÈRE DU PROJET ÉNERGÉTIQUE**
  Objectif : définir 3 à 5 orientations énergétiques et paysagères déclinées chacunes en plusieurs objectifs de qualité paysagère
  / Lancement d'une politique paysagère pour la transition énergétique du territoire (après validation des instances décisionnelles).

- **STRATÉGIE ÉNERGIE** *Objectfs quantitatifs pour orienter les actions*
- **STRATÉGIE PAYSAGE** *Carte d'objectifs de qualité paysagère et d'orientations (thématique et spatiale)*
- **DIAGS DÉTAILLÉS** *réalisés après les choix de stratégie énergétique et paysager en fonction des objectifs.*
- **SUGGESTION D'UN PLAN D'ACTIONS (V1) PAR LES BUREAUX D'ÉTUDES À PARTIR DE LA STRATÉGIE CHOISIE**
- **PHOTOMONTAGES (IMAGES AVANT-APRÈS) AIDANT AU CHOIX D'UN SCÉNARI ET À L'ENGAGEMENT DES ACTEURS LORS DE L'ATELIER**

PHASE 3 - plans d'actions et ateliers préparatoires à la mise en oeuvre

RÉUNIONS COMMUNES OU SÉPARÉES SELON LES AVANCÉES ET CONTENUS :

- **RÉUNIONS THÉMATIQUES COMPLÉMENTAIRES**
  = réunions de travail sur la structuration des actions et les modalités de mises en oeuvre de filières énergétiques locales (massification des projets).
- **RÉUNIONS PRÉPARATOIRES PAR THÉMATIQUE**
  Objectif : travailler avec les acteurs à la mise en oeuvre précise et concrète d'un choix d'actions par thématiques (EnR, MDE, photovoltaïque, éolien, ressource-bois, haies...) / Y impliquer les acteurs, porteurs et financeurs potentiels / Y co-rédiger les fiches-actions détaillées en intégrant un volet réglementaire.

- **ATELIER DE PRIORISATION DES ACTIONS**
  Objectif : prioriser les actions selon les porteurs, financeurs, acteurs potentiels et un calendrier. Intégrer les habitants dans la gouvernance, le financement et le portage des actions.

> OPTIONS DE TRADUCTIONS

- **Ateliers OAP** (Orientation d'Aménagement et de Programmation), sur un ou plusieurs sites à enjeux (voir livrable).
- **Atelier réglementaire** à partir de cas locaux, extrapolables à d'autres sites (voir livrable).

- **PLAN D'ACTIONS** associé à des dispositifs de massification par filières.
- **PLAN D'ACTIONS**
  de 10 à 15 fiches-actions détaillées, synthétiques et illustrées (appropriables par tous !).
- **CARTES** spatialisant les actions.
- **COMPTE-RENDUS** détaillés des ateliers préparatoires (explication des freins et des positionnements, facilitant la reprise d'actions par d'autres acteurs et mandats politiques).

> OPTIONS DE TRADUCTIONS
pour faciliter les conditions de mises en oeuvres paysagères des actions énergétiques :

- **Carnet d'accompagnement de la traduction réglementaire** des objectifs paysagers dans les documents d'urbanisme (L151.19, art.13...).
- **Pré-écriture d'OAP ou de cartes zoom** sur des secteurs à enjeux (1/25000) ou 1/12500°).

mise en oeuvre

EXEMPLES :

ETUDES

- Lancement d'études sur une gestion des haies en filières locales, la gestion foncière d'une couronne alimentaire locale, l'implantation d'éoliennes et de panneaux photovoltaïques...
- Etude pour la requalification d'entrées de ville, vitrines de nombreuses actions pour la transition énergétique (bâti, modes doux, foncier...)

ACTIONS

- Création d'une filière de matériaux de construction, de pistes cyclables, d'une régie agricole, replantation de haies...

SENSIBILISATION

- Visites et courts films réguliers sur les actions privées et publiques...
- Planches de bandes-dessinées intégrées aux magazines locaux...

DÉTAILS MÉTHODOLOGIQUES

PHASE 1 : UNE RECHERCHE DE SPATIALISATION ET DE TRANSVERSALITÉ PEUT ÉTENDRE LES LIEUX DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

1. Carte des ressources

Localiser des ressources qui peuvent à la fois entretenir des paysages à l'équilibre fragile et fournir une production énergétique. En exemples :

- des bocages ou forêts nécessitant de meilleurs plans de gestion collectifs pour la production de bois ;
- des lisières forestières se refermant, qui pourraient être gérées par des cultures énergétiques (en harmonie avec l'agriculture locale) ;
- des productions ou parcelles agricoles en fragilité économique ou enclavées par l'urbanisation, que l'agro-foresterie ou une couronne alimentaire locale peut revaloriser ;
- des cinquièmes façades d'immeubles des villes, supports de productions énergétiques diverses ;
- des rivières d'une ville moyenne, revalorisées à l'occasion de créations de micro-barrages hydro-électriques.

> Une carte des ressources paysagères énergétiques se dessine.

2. Carte des potentiels et des besoins

Identifier des lieux en quête d'identité ou banalisés, aptes à produire de l'énergie (EnR) ou à mieux maitriser la consommation d'énergie (MDE)[5]. En exemples :

- Les zones d'activités sont souvent stigmatisées comme points noirs paysagers. Leur requalification peut pourtant inclure de nombreuses actions énergétiques. La variété des toitures peut être homogénéisée par l'apport de panneaux solaires photovoltaïques ou thermiques (EnR). De même que la requalification globale des limites parcellaires et des façades, souvent éparses, peut recourir aux matériaux locaux (bois, terre) (MDE). Celle des délaissés routiers peut mieux infiltrer et recueillir des eaux pluviales recyclées dans l'eau des toilettes des bâtiments d'activités.
- Les entrées de ville ou portes touristiques banalisées peuvent être des lieux de promotion forte d'une volonté de maîtrise de la consommation d'énergie. Sont mis en avant les mobilités douces, les rénovations thermiques par l'extérieur ou la construction de bâtiments à basse consommation d'énergies.
- Les délaissés routiers d'infrastructures lourdes (autoroute, déviation, échangeurs, certaines départementales, voie ferrée...) peuvent être l'occasion de micro centrales solaires linéaires.
- Les carrières en fin d'exploitation, lorsque le retour à l'agriculture n'est pas viable ou les apports d'une renaturation restent faibles, peuvent devenir des supports de centrales solaires ou de cultures « dédiées » (sorgho...).
- Des espaces verts des villes peuvent bénéficer d'une gestion en éco-pastoralisme.

> Une carte des besoins autant que des envies de nouveaux paysages et de nouvelles énergies se dessine.

3. Carte des dynamiques locales

Recouper les différentes dynamiques locales en cours (tourisme, agriculture, culture...). Croiser les enjeux de société.

Un atelier avec les acteurs touristiques des Monts du Lyonnais a fait ressortir de nombreuses actions potentielles.

5 EnR = Energie Renouvelable / MDE = Maîtrise de la consommation d'énergies

En exemples :

- Compléter un projet de voie de cyclo-tourisme avec un itinéraire-bis pour vélo à assistance électrique, reliant une grande zone d'activités aux commerces d'un centre-bourg. Les mouvements pendulaires ou de pause déjeuner en vélo pour les usagers de la zone d'activités en seraient facilités.
- Etudier la faisabilité de l'implantation d'éoliennes le long du linéaire d'une porte touristique de territoire particulièrement marquée par des infrastructures lourdes dans une vallée encaissée. Les éoliennes pourraient faire évènement dans une vallée en quête de gestes plus forts que de simples aménagements paysagers, et extrapoler son aspect « far west » jusqu'à faire basculer son identité. Par ailleurs l'artificialisation du site et l'éloignement des habitations se sont révélées être propices à cet équipement.
- Créer un appel à projets artistiques doté d'un volet énergie pour lancer des appels à idées sur des sites particulièrement dégradés. L'enjeu est à la fois de sensibiliser les populations aux enjeux de la transition énergétique et de réfléchir à la requalification de sites.

> Un atelier urbanisme a suggéré de lancer un appel à projets à l'échelle d'une rue pilote d'un quartier pavillonnaire vieillissant, à forte déperdition thermique et banalisant le paysage, pour entreprendre des rénovations de façades par l'extérieur et requalifier les limites parcellaires. Une opération collective permettrait une mutualisation des réflexions, des coûts d'achats, de main d'oeuvre ainsi qu'une vitrine pour les autres populations.

La transversalité des dynamiques locales (tourisme, urbanisme, énergie), dont le paysage est le plus souvent fédérateur, démontre combien les lieux de la transition énergétique (et sa sensibilisation) peuvent être plus larges qu'attendus. L'éventail final peut être bien plus étendu que les seuls équipements de production énergétiques. Et réciproquement, la transition énergétique peut largement participer à mieux construire et gérer le paysage, par son entretien et la requalification de lieux banalisés.
N'oublions pas que la protection paysagère doit appartenir au croisement des stratégies et à la typologie des trois actions paysagères (protéger, aménager, gérer). En exemple, toujours dans les Monts du Lyonnais, dès lors qu'un atelier du plan paysage a démontré que les principes de co-visibilités et d'exigences liées au relief peinaient à cohabiter avec l'implantation spontanée d'éoliennes domestiques, ce dernier objectif fut supprimé de la stratégie énergétique prévue. La faible rentabilité et production énergétique de cet équipement accompagna aisément la prise de décision.

Dans la frise méthodologique ci-avant, les livrables de la phase 1 sont censés synthétiser ces démarches, par des cartes des ressources, des besoins (ou des envies), des dynamiques locales ainsi qu'un tableau multi-critères[6].

Les diag-flash

Le dit « diag flash » paysage est inspiré du diag flash énergie qui, à partir de 7 données statistiques du territoire (démographie, emplois selon les secteurs, surface agricole utile, unité de gros bétail, surfaces forestières...) établit un premier profil énergétique local (base du damier et jeu de cartes pour établir une stratégie). Il comprend une marge d'erreur d'environ 20%, qui est corrigé ultérieurement dans un diagnostic plus complet, en fonction de la stratégie choisie.
Côté paysage, selon les diagnostics pré-existants (paysagers, urbanistiques, agricoles, touristiques...), des premiers enjeux paysagers peuvent être également synthétisés en un court diagnostic. En phase 2, les choix d'objectifs de qualité paysagères pourront appeler à développer le diagnostic de certains éléments (par exemple pour accompagner la gestion douce du bocage ou des forêts, donner des cadres de remises en cultures d'une lisière forestière ou aménager une cinquième

6 Voir le tableau d'une présentation au Colloque Paysage&Energie - ENSP // Concrétiser la transition énergétique par le projet de paysage ? Intervention d'Isabel Claus, le 2016.04.04. Tableau inspiré et développé du travail des étudiants de la Chaire Energie &Paysage de l'ENSP dans le Saint Varentais, 2014.

façade). Cette méthode itérative est peu habituelle dans les démarches paysagères de grand territoire ; elle demande des expérimentations mais peut se révéler instructive.
Une grande vigilance doit être malgré tout accordée à un temps de diagnostic suffisant et suffisamment budgétisé pour le groupement. Le croisement d'autres démarches (touristiques, agricoles...) et la rencontre d'acteurs sont consommatrices de temps. En cela, l'implication, les rôles et les compétences de la maîtrise d'ouvrage comme accompagnatrice et facilitatrice sont primordiaux. Or, les expériences font souvent le constat d'une insuffisance (faute de moyens humains, financiers, de compétences, ou par manque de priorités dédiées au paysage et incombant une surcharge aux bureaux d'études). Enfin, une concordance calendaire avec le travail des énergéticiens (qui ciblent très vite une stratégie chiffrée), n'est pas évidente lorsque le territoire est faible en diagnostics paysagers préexistants. D'où l'intérêt parfois de faire commencer le plan paysage avant la stratégie énergétique.

PHASE 2: STRATÉGIE

La méthodologie classique de transition énergétique organise une réunion de travail des « sachants » (techniciens, experts) et des décideurs (élus), ouvrant sur des premières versions de stratégie. Elles deviennent fortes des enjeux paysagers partagés préalablement en phase 1. Ainsi le jeu de cartes[7] servant à donner un premier ordre de grandeur des réalisations énergétiques pour atteindre les objectifs chiffrés est peut être moins exempt d'une prise en compte qualitative du terrain et des aspirations des populations. Réciproquement, l'atelier stratégie côté paysage, ouvert à un spectre plus large de participants, est largement influencé par les premières versions de scénarios énergétiques.
Les livrables de la phase 2 restent très clairs : une stratégie chiffrée et quantitative d'un côté, des objectifs de qualité paysagère de l'autre, listant des premiers programmes d'actions complémentaires[8].
Comme mentionné en introduction, les phases 1 et 2 peuvent être menées indépendamment. L'important reste d'une part, que la première version de la stratégie énergétique puisse être réajustée par l'apport paysage. D'autre part, que la phase 3 recoupe opérationnellement les deux démarches.

PHASE 3: PLAN D'ACTIONS ET ATELIERS PRÉPARATOIRES À LA MISE EN OEUVRE

A la différence d'un plan d'actions de transition énergétique, les fiches-actions d'un plan paysage tentent de trouver une gouvernance propre à chaque action, qui ne relève pas toujours ou entièrement de l'action publique. Pour cela, des ateliers de travail font travailler différents types d'acteurs sur les modalités de mise en œuvre des choix d'actions. La souplesse du plan paysage peut proposer des options de traduction (carte zoom à enjeux, OAP-type...), pour que des passerelles directes et concrètes s'établissent entre des objectifs larges et des traductions ciblées, qu'elles soient réglementaires (plans de zonage, articles de PLU...) ou pré-opérationnelles.

7 Cartes à jouer, représentant par typologies énergétiques (biogaz, éolien, biomasse...), la même quantité d'énergie (par ex 20GWh). Les participants « jouent » un potentiel maximal par grande filière (nombre de cartes possibles par actions ou typologies), pour atteindre les objectifs chiffrés en 2030, 2050.

8 Complémentaires également entre les projets EnR et MDE. Une surenchère de la production « verte » est parfois constatée ou ressentie au détriment d'une meilleure maitrise de la consommation d'énergie.
L'apport paysage ne peut-il modérer certaines envies techno-progressistes ou monétaires? Par une plus forte sensibilité aux particularités et aux usages locaux, il peut tendre à mieux intégrer la question de la maitrise de l'énergie.
Pour rappel, un territoire ne peut être Tepos que s'il intègre la question de la maitrise de l'énergie. La méthodologie du jeu de cartes vise à coupler de façon équilibrée les deux types de projets.

SYNTHÈSE DES INTÉRÊTS RÉCIPROQUES

En intégrant à la stratégie énergétique une approche spatiale, transversale et participative, l'apport paysage est quadruple :

- **Il peut limiter les besoins en filières énergétiques extra-territoriales,** par un meilleur parti-pris des ressources économiques locales, tout en atteignant les mêmes objectifs chiffrés.
- **Il peut participer à mieux modérer les consommations d'énergie** et y associe davantage les populations par des ateliers participatifs.
- **Il permet une meilleure appropriation de la démarche énergétique auprès des populations** attachées à leur cadre de vie.
- **Il renforce l'attractivité d'un territoire, par une meilleure gestion de son paysage à laquelle la transition énergétique aura contribué.**

Si d'un côté le paysage doit exprimer l'ancrage territorial d'une transition énergétique, de l'autre, la stratégie énergétique doit être un levier pour mieux construire et gérer ce paysage. Elle ne peut seulement consommer le paysage par des équipements, le protéger par des cadres d'intervention très limités ou l'aménager par des seules mesures d'intégration.
Par ailleurs, l'intervention du paysagiste-concepteur est repositionnée. Initialement vu comme intégrateur d'équipements d'énergie, il devient activateur d'une stratégie énergétique territoriale, basée sur le développement des ressources paysagères, le recoupement des dynamiques locales en cours et la fédération des acteurs. L'apport du paysagiste est de spatialiser les données quand les énergéticiens les modélisent quantitavement (par des graphiques). Un ancrage dans le territoire est souhaité par tous, pourtant il paraît difficile sans recourir à une spatialisation.

Un des enjeux paysagers de la transition énergétique est de sortir d'une approche seulement techniciste de l'innovation. Notre XXème siècle a suffisamment démontré les fragilités à long terme de toutes spécialisations des productions de masse. Le paysage, ressource économique de premier plan et de diversification des productions, est aussi le révélateur de nos façons de vivre ensemble. Il traduit dans l'espace les relations tant spatiales, économiques que sociales, de l'époque que nous construisons tous. Et les populations restent très sensibles à l'amélioration de leur qualité de vie, démontrée comme un facteur de changement de comportement plus fort que le seul facteur de changement climatique[9].

9 "Les habitants sont plutôt bien informés, mais toutes mes études montrent que le changement climatique n'est jamais un facteur de changement de comportement en soi. Si vous voulez amener des évolutions, l'idée est plutôt de ne pas parler de changement climatique pour initier des changements de comportement mais de confort, de vitesse, de qualité de vie, etc." Stéphane Labranche, compte-rendu des 9ème Rencontres Rhone-Alpes de l'EEDD, 2014, Graine Rhône-Alpes.
Stéphane Labranche est chercheur-enseignant associé au laboratoire PACTE de Grenoble, membre du GIECC.